

AR Prefecture

046-264601113-20250430-2025_04_30_024-DE
Reçu le 05/05/2025

**DELIBERATION N° 2025-04-30 / 024
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du mercredi 30 avril 2025 - 9h00

M PIASER Bernard
Maire de LUZECH
Président du CCAS

EHPAD Les Logis de l'Impernal



OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2024 DE L'EHPAD LES LOGIS DE L'IMPERNAL.

Je vous demande de bien vouloir valider l'affectation des résultats 2024 de l'EHPAD Les logis de l'Impernal, comme suit :

Compte		Hébergement	Dépendance	Soins	Global
N°	Libellé				
	Résultat comptable de l'exercice	-103 139.23€	- 53 756.76 €	135 000.00 €	- 21 895.99 €

Report à nouveau des exercices antérieurs

N°	Libellé	Hébergement	Dépendance et Soins	Global
110	Report à nouveau (solde créditeur)	€	€	€
119	Report à nouveau (solde débiteur)			

RESULTAT A AFFECTER	-103 139.23 €	81 243.24 €	-21 895.99€
----------------------------	----------------------	--------------------	--------------------

Affectation du résultat administratif

10682	Réserves affectées à l'investissement		50 000.00 €	50 000.00 €
10685	Excédents affectés à la couverture du BFR (réserve de trésorerie)			
10686	Réserve de compensation des déficits d'exploitation	- 11 243.40€	31 243.24 €	- 71 895,99 €
10687	Réserve de compensation des charges d'amortissement			
110	Report à nouveau excédentaire			
119	Report à nouveau déficitaire	- 91 895.83€		

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ❖ D'approuver l'affectation des résultats 2024 de l'EHPAD Les Logis de l'Impernal.

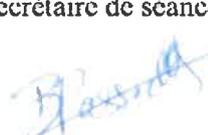
AR Prefecture

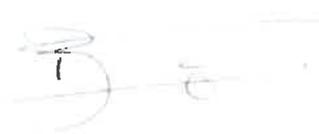
046-264601113-20250430-2025_04_30_024-DE
Reçu le 05/05/2025

A Luzech, le 30 avril 2025

Pour extrait certifié conforme
Le Président du CCAS

La secrétaire de séance,


Brigitte PASSEDAT


Bernard PIASER

Rendu exécutoire le : 30 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente avril à neuf heures à Luzech, se sont réunis dans les locaux de la Mairie de Luzech, les membres du Conseil d'Administration sous la présidence de M. Bernard PIASER.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail aux administrateurs le mercredi vingt-trois avril deux mille vingt-cinq.

Etaient présents : M. Bernard PIASER Président, Mme Christine CALVO, M. Patrice CASTANIER, Mme Nicole KURJEAN, M. Daniel TERRIER, Mme Brigitte PASSEDAT.

Procuration : Mme Delphine AZNAR Vice-Présidente (a donné procuration à M. Bernard PIASER), M. Pascal PRADAYROL (a donné procuration à M. Patrice CASTANIER).

Etaient absents ou excusés : Mme Delphine AZNAR Vice-Présidente. M. Pascal PRADAYROL, Mme Lydie LAFON, Mme Evelyne VYNISALE., Mme Monique EVIN.

Assistaient : M. Pascal THOMAS Directeur-Adjoint du CCAS, Mme Aurore FRANCOUAL Comptable du CCAS. Mme Marion FONTAINE Assistante de direction au CCAS, M. Loïc CAVE Trésorerie de Gourdon.

Nombre de Conseillers : 11

Présents : 6 Absents/Excusés : 4 Procuration : 2 Votants : 8

Secrétaire de séance : Mme Brigitte PASSEDAT.

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

11. Affectation des résultats 2024 de l'EHPAD « Les logis de l'Imperial ».

POUR : 8 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Président,
A Luzech, le 30/04/2025
Le Président,

Nombre de membres en exercice : 11
 Nombre de membres présents : 6
 Nombre de suffrages exprimés : 8
 VOIES : Pour : 8
 Contre :
 Abstention :

Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session ordinaire.
A Luzech, le 30/04/2025

Date de convocation : 23/04/2025

Les membres du Conseil d'administration,

PIASER Bernard	
AZNAR Delphine	
CALVO Christine	
PRADAYROL Pascal	
CASTANIER Patrice	
LAFON Lydie	
KURJEAN Nicole	
VYNISALE Evelyne	
EVIN Monique	
TERRIER Daniel	
PASSEDAT Brigitte	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 30/04/2025 et de la publication le 30/04/2025.

A LUZECH, le 30/04/2025